

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 15 janvier 2020 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Chaumont

NOR : JUSB2001629A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;
Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;
Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 31 janvier 2020, mis fin aux fonctions de Madame Emmanuelle CHARNOT (RANTSWILER), secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal judiciaire de Chaumont.

Article 2

Madame Chantal EDOT (CRIQUI), greffière, est, à compter du 31 janvier 2020, nommée régisseuse titulaire au tribunal judiciaire de Chaumont.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de DIJON, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 15 janvier 2020

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY